

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2026

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'aéroclub du Valois s'est réunie le 20 juin 2026 à 16h40 devant les locaux de l'aéroclub, Aérodrome du Plessis-Belleville, RN 330, 60950 Ermenonville, sous la présidence de Roland Maguer, président de l'Association.

Avant d'ouvrir la séance, un appel a été réalisé. Sur un total de 103 personnes inscrites à l'aéroclub en date du 20 juin 2026, 71 ont un droit de vote (les membres

De la section vol moteur du CSA de la BA110 Creil ne comptant que pour une voix, plus 32 inscrits il y a moins de 6 mois qui n'ont pas encore de droit de vote).

Conformément à l'article 13 des Statuts de l'aéroclub, avec un total de 39 membres votants (dont 24 présents et 15 pouvoirs) sur 71, le quorum du quart de l'effectif des votants est atteint, et l'Assemblée Générale Ordinaire a été déclarée ouverte à 16h45.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral 2025
2. Rapports d'activité pour l'exercice 2025
3. Rapport financier pour l'exercice 2025
4. Budget 2026 et budget prévisionnel 2027
5. Rapport CPS 2025
6. Actualités et orientations de l'aéroclub
7. Etat actuel de la flotte
8. Questions diverses
9. Election du Conseil d'Administration

Le président a débuté la séance en adressant à tous quelques mots de bienvenue. Il a présenté l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire et annoncé l'ouverture de l'assemblée générale extraordinaire juste après la clôture de cette AGO.

1. Rapport moral 2025

Le rapport moral est présenté par le président de l'Association, Roland Maguer.

Le président commence par se présenter et présente la composition du bureau de l'association et de l'ensemble des membres du conseil d'administration élu en juin 2025.

Les actions menées en 2025 s'inscrivent dans la continuité des actions de l'équipe précédente animée par le président Pascal Chagnon et s'articulent autour de 3 piliers qui sont :

1. Des prix maîtrisés
2. La disponibilité des avions
3. Une ambiance associative

Effectifs de l'association :

L'aéroclub du Valois, association loi 1901, est composée de 103 membres dont 43 élèves à la date du 20 juin 2026. Au 31/12/2025 l'aéroclub comptait 104 membres et 37 élèves. L'aéroclub observe une croissance continue de ses membres depuis son déménagement sur l'aérodrome du Plessis-Belleville qui s'explique principalement par la politique tarifaire et la qualité des activités proposées.

Dans le cadre d'une association uniquement composée de bénévoles, le président encourage l'ensemble des membres à organiser ou s'investir dans les activités matérialisant notre ambiance associative et cite quelques exemples récents tels que l'installation de caméras ou le service du thé à la menthe durant cette assemblée générale ordinaire !

Evènements de l'année 2025 :

Durant l'année 2025 les actions suivantes ont été réalisées :

- Ouverture du club au public extérieur avec :
 - Journée Portes Ouvertes en association avec l'aéroclub René Mouchotte qui fut un succès avec de nombreux visiteurs et une répartition équitable des vols de découverte réalisés par les deux aéroclubs.
 - Participation au forum des associations du Plessis-Belleville.
 - La réalisation de vols BIA, de vols de découverte ainsi que des vols et stages d'initiation.
- Obtention de subventions accordées par les communes de Lagny-le-Sec et du Plessis-Belleville.
- 5 élèves ont obtenu leur PPL et 5 qualifications vol de nuit ont été délivrées.
- Réalisation de travaux d'embellissement et d'optimisation des locaux pour améliorer l'accueil et le confort des membres et visiteurs.

Personnel du DTO :

Le DTO (declared training operator) est la structure administrative reconnue auprès de la DGAC pour les formations proposées par l'aéroclub. Il est composé de 3 fonctions, le dirigeant responsable qui est le Président de l'aéroclub, le responsable pédagogique et le correspondant prévention sécurité.

Durant l'année 2025, dans le cadre du renforcement des compétences et de la nomination du nouveau Président, les poste du DTO ont été renouvelé selon les nominations suivantes :

- Dirigeant Responsable : Roland Maguer
- Responsable Pédagogique : Stéphane Basset
- Correspondant Prévention Sécurité : Mounir Boukerma

Partenariats :

La convention de partenariat avec l'aéroclub René Mouchotte a été renouvelé en 2025. Ce partenariat offre un avantage financier pour les membres déjà inscrits dans un club et souhaitant s'inscrire dans le club voisin.

La convention de BIA a été signée avec le lycée Marie Curie de Nogent-sur-Oise permet de proposer des vols aux élèves ayant obtenu leur diplôme du BIA.

Animations :

L'organisation des dîners proposés aux membres chaque 1^{er} jeudi du mois

Quiz Kahoot pour rafraîchir ou renforcer les connaissances des membres afin d'améliorer la sécurité des vols.

Le président conclu en insistant sur le fait que les partenariats et les compétences offertes par les membres sont cruciales pour le développement de l'aéroclub. L'année 2025 a été riche en défis mais également en réussites.

- Le rapport moral de l'exercice 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Rapports d'activité pour l'exercice 2025

Le rapport d'activité pour l'exercice 2025 est présenté par Roland Maguer, président.

Le club comptait 104 membres à la fin 2025 dont 17 membres du CSA et 9 membres du CSE Air France, soit 4% de plus que 2024.

L'objectif sera de continuer la croissance en 2026.

Activités de l'aéroclub :

Le nombre d'heures de vol total s'élève à 1072 heures en 2025 contre 790 en 2024, soit +35% par rapport à l'année précédente.

Cette progression s'explique par les difficultés rencontrées en 2024 en raison des contraintes liées aux JO et l'indisponibilité du LC durant le printemps et l'été 2024 à la suite de l'accident avec une biche ayant traversé la piste lors d'un décollage de nuit.

Les heures de vol d'instruction sont également en progression (402 h en 2025, pour 289 h en 2024).

En 2025 ont été réalisés 56 heures de vols cumulées pour les vols de découverte y compris les activités BIA, JPO et EAJ contre 28 h de découverte en 2024. 5 stages découverte, ainsi que 7 vols d'initiation ont également été réalisés en 2025.

L'activité de notre flotte en 2025 est la suivante :

- F-GOVB : 505,6 h
- F-GYLC : 343,3 h
- F-GTZZ : 223,1 h

- Le rapport d'activité de l'exercice 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rapport d'activité de la section Vol Moteur du CSA BA110 :

Le rapport d'activité 2025 de la section Vol Moteur du CSA (Club des activités Sportives et Artistiques) de la Base aérienne 110 Creil est présenté par Cyril Dautriche, responsable de la section.

Cyril prend la parole en présentant et expliquant ce qu'est le CSA pour les membres présents.

Les effectifs de la section sont tous issus des personnels d'active, réservistes ou retraités du Ministère des Armées (sur la BA110 Creil en particulier) ainsi que leurs familles.

En 2025 il y a eu 17 membres inscrits dont 4 élèves pilote, 8 détenteurs du PPL et 5 détenteurs d'une licence professionnelle CPL ou ATPL.

Unique en France, la section Vol Moteur existe depuis 30 ans et réalise ses activités au sein d'aéroclubs avec lesquels une convention est généralement mise en place. Les modalités définies par une convention qui prendra fin au 30 septembre 2026. De nouvelles modalités seront mises en place à la rentrée 2026.

Outre promouvoir et développer la pratique de l'activité aéronautique, la section incite ses membres à prendre part à des opérations aéronautiques à buts caritatifs et humanitaires.

La section a ainsi participé en 2025 à la réalisation de séances de vols découvertes au profit de jeunes BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique), des EAJ (Escadrilles Air Jeunesse) de la FA117 Ballard, et d'associations caritatives dont le club *Inner Wheel* de Chantilly.

Ses membres ont également pris part aux opérations nationales *Fly n'Kiss* et *Rêves de Gosse*, et ont réalisé en 2025 un total de 150 heures de vol.

Le CSA dispose de matériels aéronautiques collectifs (casques pilote, kit arrimage avion, gilets maritimes, housse de verrière avion, ...) mis à disposition de ses membres.

- **Rapport d'activité de la section CSE Lignes Air France :**

Le rapport d'activité 2025 de la section CSE Lignes AF (Comité Social Economique de l'exploitation aérienne du groupe Air France) est présenté par Christophe Rouvière, responsable de la section.

Créée en fin d'année 2022, la section permet à ses membres, faisant tous partie du CSE Lignes AF, de bénéficier d'une prise en charge partielle du coût des heures de vol.

L'aide délivrée par le CSE Lignes AF correspond à un montant de 40 euros par heure de vol réalisée, à concurrence d'un maximum de 20 heures par an.

Comprenant actuellement 15 pilotes, l'effectif de la section était de 11 pilotes en 2025 et connaît une croissance régulière depuis sa mise en place.

3. Rapport financier pour l'exercice 2025

Le bilan simplifié ainsi que le compte d'exploitation pour 2025 ont été présentés par le trésorier, Daniel Cofflard.

Les recettes liées à la vente des heures de vol ont augmenté de +65% par rapport à l'année précédente.

Il n'y a pas eu de location d'avion « coque nue » en 2025. Ce type de location intervient généralement avec la participation d'un équipage au rallye Toulouse – Saint Louis du Sénégal. Les subventions progressent également pour atteindre le montant de 2185€ en 2025 par rapport à l'année précédente.

L'aéroclub remercie en particulier les généreux donateurs ayant permis de récolter un montant total de 1022 euros de dons. L'association bénéficiant du statut d'utilité publique grâce à son affiliation avec la FFA, les dons sont déductibles des impôts sur les revenus à hauteur de 66% du montant offert.

En 2025, le coût de l'électricité a augmenté mais il a été balancé par une baisse des frais d'abonnement internet avec le changement de fournisseur d'accès internet.

Les charges liées au maintien de la navigabilité et à l'entretien de nos avions pour leur maintenance régulière et exceptionnelle s'élèvent à 65 000€. Cette somme est en baisse par rapport à 2024 malgré l'augmentation de l'activité de l'aéroclub car il y avait eu le changement du moteur du LC en 2024.

Enfin, avec un montant dépassant 82 000€, le carburant 100LL en 2025 engendre le poste le plus important pour les dépenses de l'aéroclub. La station d'avitaillement Total Energies du Plessis-Belleville figure parmi les plus onéreuses observées par l'association avec une différence moyenne observée de 20cts par litre de plus que les aérodromes environnants. Pour pallier à ce handicap, l'aéroclub invite ses membres à faire les pleins à l'extérieur aussi souvent que possible.

La trésorerie du club est ainsi passée de 86 000 euros à la fin 2024 à 118.000 euros à la fin 2025. L'amélioration de la trésorerie est considérée par le conseil d'administration comme une provision pour un auto-financement en prévision des changements des moteurs du VB et du ZZ durant les années à venir.

- Vérification des comptes 2025 :

La vérification des comptes est un acte légal et obligatoire prévu dans les Statuts de l'aéroclub, comme toute association Loi 1901 dorénavant. Le Vérificateur aux Comptes, Christian Chartier, a procédé à la vérification des comptes de l'aéroclub.

Il félicite l'équipe et souligne le remarquable travail réalisé par le trésorier et son adjointe, et apprécie particulièrement le fait que l'ensemble des règlements de factures soient réalisés uniquement par virement bancaire depuis 2022. Cela permet d'en assurer une parfaite traçabilité.

Christian, excusé pour son absence lors de l'AGO, a rédigé une attestation écrite lu par le Président. La vérification a permis à Christian d'attester que les comptes de l'aéroclub pour l'année 2025 sont justes et sincères.

- Le rapport financier de l'exercice 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

- *Les documents concernant le rapport financier sont mis en annexes du présent procès-verbal.*

4. Budget 2026 et prévision budgétaire 2027

Le budget 2026 est présenté par Daniel Cofflard.

Une progression des heures de vol de 3% est prévue et un coût du carburant à 3€/litre en moyenne.

Il faut noter un changement de la politique tarifaire mis en place depuis le 1^{er} juin 2026 en raison de l'augmentation du coût des carburant liée à la crise géopolitique au Moyen-Orient.

La trésorerie prévisionnelle disponible fin 2026 est de 149 000€ en progression de 31 000€ comparativement à 2025. Cette augmentation de trésorerie prépare les changements des moteurs des avions dont le coût par moteur est d'environ 40.000€.

Une projection du budget prévisionnelle à 8 ans a également été présentée mais certaines hypothèses pourront évoluer durant les années à venir (achat d'un 4^e avion, coût du carburant?°)

- Les membres votant à l'AGO donnent quitus au trésorier pour le budget 2026.

5. Rapport CPS 2025

En tant que CPS adjoint du DTO, Roland Maguer présente le rôle de la Commission Prévention Sécurité.

L'acronyme CPS signifie Commission Prévention Sécurité. La commission analyse les incidents ou accidents qui lui sont rapportés. Ses actions préventives et analytiques permettent de réduire les risques et promeut les pratiques de sécurité en accompagnant les pilotes par des conseils qui peuvent prendre différentes formes de communication. et diffuse ses conclusions à l'ensemble des membres afin d'améliorer la sécurité des vols. L'acronyme CPS signifie également Correspondant Prévention Sécurité qui désigne les personnes animant la commission.

La désignation du correspondant est obligatoire au sein du DTO. Le CPS est Mounir Boukerma et le CPS adjoint est Roland Maguer.

Le bilan de l'activité CPS pour 2025 est le suivant :

- 8 Communications transmises aux membres de l'aéroclub,

- 7 Retours d'Expérience (REX)
- 1 Compte-Rendu d'Evènements de Sécurité Aviation Générale (CRESAG) déclaré via ECCAIRS 2.

Pour que la commission obtienne les témoignages des pilotes dont le partage d'expérience sera profitable à tous, l'adjoint CPS insiste sur le principe de la **culture juste**. Cela signifie qu'aucune sanction n'est prise à l'encontre d'un pilote tant que les faits constatés ou relatés sont des erreurs.

Aussi, les retours d'expérience (REX) peuvent être fait de façon anonyme et sont systématiquement anonymisés par la CPS avant diffusion des analyses.

Pour faire un retour d'expérience l'aéroclub a mis en place l'utilisation de l'application REX FFA accessible en téléchargeant l'application gratuite sur votre téléphone. Un QR code est disponible dans nos locaux pour faire une déclaration. Vous pouvez utiliser l'ordinateur de l'aéroclub en allant sur le site REX FFA et il est également possible d'échanger directement avec les correspondants CPS.

Certains événements, selon leur nature, doivent être déclarés obligatoirement aux autorités de l'aviation civile. Il existe des délais réglementaires obligatoires. Il est important de faire votre déclaration au plus tard dans les 72h suivant l'évènement.

L'adjoint CPS rappelle que si vous êtes témoins d'un accident, le numéro des urgences aéronautique et le 191 ou la fréquence 121.500Mhz.

Roland annonce lors de la présentation que Jean-Michel Maggi qui fut CPS à l'aéroclub il y a quelques années devient à nouveau le Correspondant Prévention Sécurité du DTO. Mounir Boukerma devient adjoint CPS.

- *Les documents concernant le sujet sont mis en annexes du présent procès-verbal.*

6. Actualités de l'aéroclub

Le président a pris la parole pour présenter les actualités de l'aéroclub :

- AOT de l'aérodrome du Plessis-Belleville :

Le propriétaire de l'aérodrome du Plessis-Belleville est le département de l'Oise. Le Conseil Général délègue la gestion de l'aérodrome et émet un AOT (autorisation d'occupation temporaire) d'une durée de 10 ans. L'actuel gestionnaire de l'aérodrome, la SCAP, a reçu une prolongation de l'AOT actuel jusqu'en 2027.

En tant qu'utilisateur basé sur l'aérodrome, l'aéroclub sollicite la SCAP afin de demander une révision des tarifs de Total Energies car les prix appliqués au Plessis pour la 100LL sont parmi les plus élevés en France dans le réseau Total, le litre est à 3,17€ le jour de l'AGO.

En attendant, l'aéroclub incite les pilotes à faire le plein à l'extérieur autant que possible.

- Sorties et voyages :

L'aéroclub dispose d'un groupe What'sApp pour organiser les sorties et voyages mais seulement quelques membres y sont inscrits ce qui limite l'efficacité de la communication des initiatives auprès des membres. L'organisation des groupes What'sApp de l'aéroclub va être revue afin d'offrir la possibilité aux membres de s'inscrire et suivre les propositions de sorties et voyages s'ils le souhaite sans avoir à subir la réception de messages qui ne les intéresse pas.

- **Païement des heures de vol avec les chèques vacances :**

. Régis Corbeau a mené les démarches nécessaires afin de permettre à l'aéroclub d'accepter les chèques-vacances. À cette fin, l'association a mis à jour la déclaration de son activité principale auprès des organismes compétents, puis a conclu une convention avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV). La convention entre l'aéroclub et l'ANCV est mise en place. Les chèques-vacances pourront être utilisés pour le règlement des vols de découverte, des vols et stages d'initiation, ainsi que pour l'approvisionnement du compte pilote des membres du club disposant de ce moyen de paiement. Les frais de commission prélevés par l'ANCV, fixés à 2,5% du montant crédité, seront à la charge du bénéficiaire. Les membres peuvent utiliser le portail *ANCV Connect* pour payer l'aéroclub. L'approvisionnement de leur compte pilote doit toujours être fait parallèlement sur OpenFlyers.

7. Etat de la flotte :

- **F-GOV B :**

Il présente actuellement deux défauts liés à l'avionique :

Le directionnel précessionne à nouveau malgré le fait qu'il ait été réparé il y a 2 mois. L'indicateur de virage est également hors-service.

Le CA étudie la possibilité d'équiper l'avion avec un G5 de Garmin pour réparer ces deux défauts.

Le VB est très sollicité par les pilotes de l'aéroclub. Cet avion réalise plus de 500h_{dv} par an avec l'aéroclub dans une dynamique de croissance des membres et des heures de vol. La vocation première de cet avion est l'instruction. Afin de maintenir une bonne disponibilité de l'avion pour cette activité le CA va rechercher des solutions ; l'évolution des règles de réservation est la piste favorisée à ce stade.

- **F-GYLC :**

La manette de puissance du moteur présente un point de friction juste avant le retour sur la position ralenti. Il faut être vigilant à bien tirer à fond la manette de puissance pour obtenir correctement la mise sur ralenti du moteur.

- **F-GTZZ :**

Le pilote automatique a été entièrement démonté.

Le barillet de la serrure sera réinstallé à la prochaine maintenance pour sécuriser l'avion sur les terrains extérieurs.

Pour éviter une surconsommation et les dangers liés à un calcul d'emport carburant erroné, cet avion nécessite d'utiliser la manette de mixture dès la mise en palier pour la croisière même si l'altitude de croisière est inférieure à 5000ft (cf manuel de vol).

8. Questions diverses

- Rapport d'activité du Responsable Pédagogique :

Le Responsable Pédagogique Stéphane Basset a présenté l'activité pédagogique de 2025.

En 2025 l'équipe pédagogique étaient composées de 7 instructeurs, tous bénévoles, qui ont réalisés un total de 402,5 heures de vol d'instruction.

Nombre de pilotes suivant une formation : 37

Nombre de LAPL / PPL réussis : 5

Nombre de qualification vol de nuit réussis : 5

Il y eu beaucoup de demandes pour la qualification vol de nuit durant l'année 2025 à la suite d'une information partagée à propos de nos tarifs compétitifs. Les pilotes intéressés n'avaient pas pour projet d'intégrer une association et de participer à l'esprit associatif qui l'accompagne. Ils étaient intéressés pour passer rapidement la qualification sans revenir voler au club ensuite. Notre RP a réaffirmé auprès des personnes demandant des renseignements pour s'inscrire que notre aéroclub n'est pas une école de formation, et n'a pas vocation à rendre des services équivalents.

En 2026 l'équipe pédagogique se renouvelle avec l'arrivée de 2 nouveaux instructeurs Jean-Francois AMATHIEU et Philippe THOMAS qui remplacent les instructeurs les moins disponibles.

9. Renouvellement du Conseil d'Administration

Le secrétaire général adjoint Cyril Dautriche rappelle que le Conseil d'Administration (CA) de l'Association est composé actuellement de 11 membres, sur un maximum de 12 et un minimum de 6, comme précisé dans les Statuts de l'Association. Le CA est renouvelé par tiers chaque année. Ses membres sont élus à ce poste pour une durée de 3 ans.

Sont sortants cette année :

- Pascal Chagnon, qui ne se représente pas;
- Véronique Dugour : qui se représente
- Martine Gay : qui ne se représente pas;
- Nicolas Pinhas, qui ne se représente pas;
- Bruno Zopfmann, ayant démissionné en décembre 2025.

Ont fait également acte de candidature au poste d'administrateur :

- Clemmy Dupety ;
- Guillaume Lamolly ;
- Léa Sarfati
- Grégory Trifi

Résultat du scrutin pour un total de 39 membres votants dont 24 présents et 15 pouvoirs :

- Le CA présentant 5 places à pourvoir pour 5 candidats, une seule voix suffi à chaque candidat pour être élu.

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• L'ensemble des membres se présentant ou se représentant au poste d'administrateur sont élus par les membres présents et représentés de l'Assemblée Générale Ordinaire. |
|--|

Le Conseil d'Administration sera dorénavant constitué de 12 membres : Didier Bober, Clemmy Dupety, Daniel Cofflard, Régis Corbeau, Cyril Dautriche, Véronique Dugour, Roland Maguer, Guillaume Lamolly, Léa Sarfati, Christophe Rouvière, Gregory Trifi et Stéphane Basset.

Conclusion :

La présente Assemblée Générale Ordinaire est suivie d'une réunion du nouveau Conseil d'Administration programmée le 24 juin en distanciel dans le but de constituer le nouveau Bureau de l'Association. Dans l'attente de la composition du nouveau bureau, Nicolas PINHAS occupe le poste de secrétaire général par intérim.

L'ordre du jour étant épuisé et les questions soulevées en séances débattues, la séance s'est achevée à 18h15.

Nicolas PINHAS
Secrétaire Général

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'N' followed by a horizontal line and a small flourish.

Roland MAGUER
Président

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, sweeping 'M' followed by a horizontal line and a small flourish.

Rapport d'activité pour l'exercice 2025

ACTIVITE	2022	2023	2024	2025
Nombre d'adhérents	90	97	100	104
Dont CSA	13	14	12	15
Dont CSE AF	0	6	10	9
Elèves	22	29	27	44
Nouveaux membres	21	31	22	30
Heures de Vols Total	751	895	790	1090
Heures de vols en instruction	227	327	289	390
Vols de découverte (baptêmes)	18	16	11	20
Vols de découverte (+JPO)	14	0	4	20
Vols de découverte (BIA, EAJ)	9	25	13	16
Vols d'initiation	7	7	7	5
Stages de découverte	2	1	2	5

Evolution des Heures de vols				
	2022	2023	2024	2025
Heures de vols	751	895	790	1090
Instruction DC	227	327	289	390
HdV VB	351	405	397	343
HdV LC	235	265	163	523
HdV ZZ	164	224	230	223

Rapport financier pour l'exercice 2025

PRODUITS D'EXPLOITATION		
	2024	2025
REMUNERATION DES SERVICES		
Vente heures de vol	83970	136978
CSA	11217	23360
dont Location coque nue	0	0
Instruction	5859	7812
Formation	1830	3190
Vols de découverte	4175	9115
dont BIA/EAL	2005	4020
CSE Lignes	3598	4893
DGAC	2670	2939
Ventes boutique	935	0
Taxes atterrissages	885	1037
Stage de découverte	1188	3150
Vols d'initiation	960	600
S/TOTAL	119291	197094
SUBVENTIONS/DONS		
SUBVENTIONS	1040	2185
FFA/ENAC		0
DONS		1022
S/total	1 040	3207
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
Droits d'entrée	440	500
Cotisations	13854	11062
Licences FFA	7243	7428
Abonnement info pilote	799	490
Provisions pour casse	4890	5810
Intérêts de placements	2740	1699
Divers/Caisse/Assurances	25384	250
TOTAL GENERAL	175 681	227540

CHARGES D'EXPLOITATION		
	2024	2025
ACHATS		
Electricité	798	1121
Téléphone	420	197
Frais postaux	0	7
Fourniture de bureau/boutique/Doc	1776	743
Produits entretien	84	5
Caisse	50	178
DIVERS	1559	959
Essence	62126	82260
Travaux et contrôles non affectés	6939	15407
Travaux et contrôles affectés	104669	49928
	178420	150805
SERVICES EXTERNES		
Primes d'assurance RC + hangars + Prot juri	17262	14886
Maintien et aménagement locaux	841	203
Nettoyage des locaux	760	1053
Licences FFA	8827	9339
	27690	25481
AUTRES SERVICES		
Mission et Réceptions/frais de déplacements	1082	1463
Taxes d'atterrissages	984	1261
Remboursement solde compte pilote créditeur	3422	634
	5 487	3 358
LOCATIONS		
Location locaux	6526	5029
	6 526	5 029
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
Remboursements emprunts (capital + intérêts)	9499	9103
Formation dont Aerogligli	581	917
Frais instructeurs (Stage, ANPI, Défraiement	1047	416
Remise 10% sur bloc de 10 HdV	478	439
Retrocession pilotes associés ACRM	330	110
	11 935	10 986
TOTAL GENERAL	230 058	195 659

BILANS SIMPLIFIES

ACTIFS			
	2023	2024	2025
Immobilisations			
Flotte aéronef	225 431	213 022	205 614
Matériel bureau	100	100	100
Outillage	500	500	500
TOTAL	226 031	213 622	206 214
Stocks			
Consommables bureau/livrets/goodies	500	400	400
TOTAL	0	400	400
Disponibilités			
C.C. <i>Crédit Agricole</i>	3 664	5 925	6 195
Compte livret C.A.	61 085	416	28 793
Livret A C.A.	75 761	79 789	83 023
Compte titre parts sociales	49	51	52
TOTAL	140 559	86 182	118 063
Divers			
Dettes à recouvrir	872	1068	1863
TOTAL	872	1 068	1 863
TOTAL GENERAL	367 461	301 271	326 540

Bilans simplifiés

PASSIF			
	2023	2024	2025
Capital	245 816	188 849	222 466
TOTAL	245 816	188 849	222 466
Emprunts			
Crédit Agricole	106400	100226	93452
TOTAL	106 400	100 226	93 452
Dettes			
En cours fournisseurs	0	0	0
Excédent comptes pilotes	15245	12196	10622
TOTAL	15 245	12 196	10 622
TOTAL GENERAL	367 461	301 271	326 540

Bilan 2025 de la commission CPS

Le bilan des activités annuelles de la commission CPS sont divisées en 3 parties :

- Les Communications
- Les Retours d'Expérience REX
- Les CRESAG (Comptes-Rendus d'Évènements de Sécurité Aviation Générale)

Tableau de synthèse des actions CPS

	2021	2022	2023	2024	2025
COM	15	11	9	11	8
REX	9	5	5	7	7
CRESAG / ECAIRS	3	1	1	5	1

Les Communications

31/10/2025 : Pénétration dans l'espace réglementé LF R275

15/08/2025 : Étalonnage alticodeur avion LC

07/07/2025 : Cérémonie 14 juillet 2025

05/06/2025 : Entraînement 14 juillet

22/06/2026 : Stress thermique

05/06/2025 : Salon du Bourget

04/12/2025 : Kahoot « questions PPL »

03/01/2025 : Kahoot « Quiz CPS »

Les Retours d'Expérience REX

23/09/2025 : Pénétration TMA2 paris et pénétration zone R275

08/04/2025 : Panne push to talk sur VB

13/04/2025 : Panne électrique avion en vol

08/05/2025 : Arrêt d'urgence automate d'avitaillement

24/06/2025 : TDP en contre QFU

29/06/2025 : Doute sur pénétration R114A

14/07/2025 : Doute instructeur de légère pénétration dans R205/2

CRESAG / ECAIRS V2

23/09/2025 : Pénétration TMA2 paris et pénétration zone R275

